Commission Exécutive
relevé de décisions

Relevé de décision de la CE de l'UD du 24 février 2016

Présents : Samantha DUMOUSSEAU, Sylvain MINBIOLLE, Raynald BOULAY, Aline RIVALLEAU, Sophie GALIENNE, Colombe PEETERS, Christophe SALLOT, Renaud AUDIDIER, Patrick MOIMAUX, Freddy BOURLAND, Eric GEREAUD, Patrick GASTOU, Pascal LACOUX, Thierry SEBIRE, Alain LACHAISE, Joël MONTENON, Christian PASCAUD, Aline RIVALLEAU, Christophe SALLOT, Sandrine BARRAUD, , Daniel LARRY

Excusés : Michaël LABLANCHE, Bruno CHALAS, Nathalie MICHEL, Laurent VIALLE, Magalie GUYTON, Dominique SPINALI, Patrick DELAUGE, Gérald TIRATEAU, Evelyne AZZOUG

Absents : Murielle JUDEE, Daniel BAUDOUT, Joël GUIMBERTEAU, Emmanuel PRINET

1/ POINT ORGA / FORMATION

2014 ➔ exercice clos par rapport à 2013, on comptabilise +26 FNI et – 1908 timbres
2015 ➔ 265 adhésions et 6 nouvelles bases :

- AUCHAN La Couronne (Angoulême)
- VOIRON TRANSPORT (Ruffec)
- VEOLIA (Cognac)
- SCCVGA (Angoulême)
- HERTUS (Angoulême)
- SELP SAS (Angoulême)

7 syndicats qui n'ont encore rien versés :

- VERALLIA
- DDE 16
- CONSEIL REGIONAL
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS
- FILPAC
- PACKETIS Chazelles
- APEC Montmoreau

Etat d'ORGA / Union Locale :

- - 16 FNI – 556 timbres pour 16 Limousins
- - 157 FNI – 559 timbres pour Cognac
- - 280 FNI 4892 timbres pour Angoulême
- - 28 FNI – 422 timbres pour Horte et Tardoire
- - + 19 FNI + 138 timbres pour Ruffec
- - 35 FNI – 376 timbres pour 16 Limousine

2016 ➔ 58 NA avec 3 nouvelles bases au 11 février 2016 :

- Intermarché ST CYBARD
- SNSB BARBEZIEUX
- Laboratoire Anxiome

Afin d'aider les syndicats sur la trésorerie et sur le cogitiel, des camarades se mettent à disposition : Michaël LABLANCHE (UD) – Patrick GATINAUD (ULGA)
Daniel LARRY (UD) – Laurent OTAVI (ULGA)

Formation syndicale ➔ un point est fait sur le calendrier du 1er semestre 2016.
- Stage « Animer un syndicat » ⇨ nouvelles bases à inscrire
- Stage « Conseiller du salarié » ⇨ la CE UD confirme que ce stage est ouvert aux conseillers du salarié CGT et peut être éventuellement ouvert à des militants élus CGT dans les entreprises suivant les thèmes abordés.

2/ PREVISIONNEL 2016

La présentation des comptes 2016 est faire.
Validation du budget 2016 à l'unanimité.

3/ ACTUALITÉS

Le retour est fait sur l'action du 26 janvier de 3 versants de la Fonction Publique et sur l'action du 04 février concernant la défense des libertés syndicales, la relaxe pour les 8 « Ex GoodYear ».

L'actualité est une nouvelle fois marquée par des attaques d'ampleur contre les droits règles et garanties collectives du monde du travail.
Ce projet de loi « El Khomri » ⇨ ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est bien la sécurisation des dividendes, la rentabilité du capital au détriment de ceux qui créent des richesses, c'est la sécurisation des patrons à licencier, c'est permettre aux entreprises de contourner les organisations syndicales en utilisant le chantage à l'emploi, c'est la remise ne cause des 35 heures…
C'est la possibilité, pour une entreprise, par accord, de baisser les salaires et changer le temps de travail, c'est la possibilité de travailler 60 heures par semaine, 40 heures pour les apprentis de 18 ans et moins qui pourront travailler 10 h/jour.
En quelques jours, une pétition est lancée sur le net par des syndicalistes salariés et étudiants, des féministes et d'autres, contre la réforme. L'intégration prend de l'ampleur et démontre que nombreux sont ceux qui réagissent. Cela doit être un point d'appui pour transformer l'indignation en mobilisation concrète.
La CE a aussi échangé sur le communiqué Intersyndicale du 23 février et la Note aux organisations de la CGT du 24 février 2016.
La position départementale est que la riposte doit être à la hauteur de l'enjeu en étant offensif et en ayant un message clair **« retrait du projet de loi EL KHOMRI ».**

La CE décide :
- d'envoyer une motion au bureau confédéral pour donner l'état d'esprit de la Charente.
- D'élaborer un tract à destination des syndicats
- D'avoir une rencontre intersyndicale le plus rapidement possible vendredi 26 février ou lundi 29 février
- De faire un communiqué de presse
- D'interpeller les élus (Députés et sénateurs)
- De proposer par Union Locale des heures d'information aux syndicats sur ce projet de loi.

3/ 41ème congrès départemental des 2 et 3 février 2017

Un groupe de travail s'est constitué pour commencer à réfléchir sur la préparation du 41ème Congrès départemental.

Composition du groupe : Michaël LABLANCHE – Sylvain MINBIOLLE – Eric GEREAUD et Joël MONTENON
Le 23 février 2016, ce groupe de travail s'est réuni pour élaborer un calendrier de préparation en tenant compte des obligations statutaires et en ciblant la localisation du Congrès.
Ce calendrier doit être affiné pour une validation à la prochaine CE.
Lieu envisagé du Congrès : Barbezieux à la salle des Chais

La CE a commencé à échanger sur les éléments suivants :

- Point d'étape sur la mise en œuvre des résolutions du 40ème Congrès à travailler par le groupe de travail
- Réfléchir aux « compétences » que nous avons besoin à la prochaine CE UD
- de faire un bilan de ce mandat
- Rechercher des camarades qui vont pouvoir s'impliquer au-delà de la CE, dans des collectifs de travail

4/ 51ème Congrès

Le point d'étape est donné sur les délégués qui vont représenter les syndicats de Charente.
Il reste encore 2 difficultés à résoudre sur le co-mandatement Agroalimentaire et FNTE.

Une réunion des syndicats agroalimentaire de la Région Poitou-Charentes est effectuée le jeudi 17 mars 2016 à Angoulême.

5/ QUESTIONS DIVERSES

- CCN des 15 et 16 mars : Eric GEREAUD représentera l'UD 16

- Rappel de la soirée débat organisée par l'ULGA sur la démocratie interne dans le cadre de la préparation du 51ème Congrès Confédéral.